



Communiqué de presse

Forest, le 1 avril 2021



Villa Dewin à Forest : **Une pétition de plus de 5000 signatures remise au Secrétaire d'Etat** **Pascal Smet, après la Commission de concertation !**

Mercredi après-midi, le Comité Meunier asbl a rencontré le Secrétaire d'Etat Pascal Smet pour lui remettre une pétition dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme déposée par la Société Immograda pour un projet rue Meyerbeer/Mutualité prévoyant 30 logements, 33 parkings avec abattage de 21 arbres à haute tige, en mitoyenneté directe avec l'Hôtel Danckaert /Villa Dewin - classé en juillet 2016 et au sein de la zone de protection.

L'enquête publique s'est déroulée du 09 février au 10 mars 2021, durant laquelle **281 réclamations** ont été introduites, ce qui est assez considérable ! La Commission de concertation a eu lieu ce mardi 30 mars. Malgré les conditions sanitaires compliquées, de nombreux riverains ont tenu à y assister pour exprimer leur opposition à ce troisième projet.

Si le projet a été légèrement revu à la baisse, les raisons essentielles des refus de permis précédents subsistent. En sollicitant encore des dérogations importantes aux règlements urbanistiques (dont un gabarit hors d'échelle de 6 niveaux en mitoyenneté directe avec la Villa Dewin), ce projet modifié est toujours contraire au bon aménagement des lieux, altère gravement le site classé et condamne un patrimoine arboré irremplaçable.

C'est pourquoi, dès le 09 février 21, le comité de quartier a lancé une pétition, appelant les autorités régionales et communales non seulement à refuser la 3ème demande de permis d'urbanisme et l'abattage des arbres centenaires, mais aussi à sauvegarder et pérenniser l'ensemble du jardin Dewin.

Cette pétition a recueilli **5044 voix citoyennes** : 1557 en version papier, 3288 en ligne (<https://www.change.org/ProjetVillaDewinForestVorst3xNON3xNEE>) et 199 des enfants de l'école « Nos Enfants », rue Meyerbeer, qui se sont exprimés pour sauvegarder la nature en ville et leur avenir. C'est donc un nombre impressionnant de voix citoyennes qui s'élèvent pour demander une meilleure protection du patrimoine et de l'environnement en Région de Bruxelles-Capitale.

Dans le contexte sanitaire actuel et au vu des enjeux climatiques, le Comité Meunier estime qu'il est plus que jamais essentiel que le gouvernement régional écoute cette mobilisation citoyenne qui s'exprime pour lui demander d'agir en cohérence avec sa Déclaration de Politique Générale en matière de protection du Patrimoine et de l'Environnement et d'appliquer à ce dossier les dispositions du PRDD, du Plan Nature et du Plan Climat qu'elle a publiés.

En effet, si la Région autorisait ce projet, elle se mettrait en contradiction totale avec toutes les recommandations et objectifs qu'elle s'est fixés elle-même, puisqu'elle livrerait à la destruction non seulement les trois quart des arbres et la moitié de ce véritable poumon vert indispensables à ce quartier densément habité, mais aussi une entité paysagère d'un intérêt incontestable tant du point de vue du patrimoine que de celui de la biodiversité.

Elle accepterait par ailleurs des atteintes majeures au bien classé, dans un domaine juridique qui, portant ne devrait souffrir d'aucune dérogation.

Lors de cette rencontre, le Secrétaire d'Etat a réitéré l'argument que les dossiers du patrimoine immobilier et de l'environnement doivent être traités de manière distincte. Le Comité lui a alors rappelé que justement, dans ce dossier, ces deux aspects sont indissociables et que ce lieu, qui relève de l'intérêt public, devrait être pérennisé et valorisé par les pouvoirs publics au profit des citoyens.

C'est d'ailleurs ce que souhaite aussi la Commission Royale des Monuments et Sites dans son avis du 13/01/2021 : *« une affectation future (publique ?) de l'Hôtel Danckaert permettant de pérenniser et de valoriser un ensemble remarquable unique constitué, de manière indissociable, de la villa et de la totalité de son jardin. »*

Le Comité a également voulu remettre les pendules à l'heure sur certains points très problématiques du dossier, conséquences directes de décisions politiques inadéquates, créant une situation véritablement kafkaïenne qui dure depuis plus de 6 ans !

Le Comité, ainsi que les milliers de personnes qui se sont exprimées, espère donc vivement que la décision sera la bonne et qu'elle tiendra compte tant des incohérences soulevées par le projet que de la vive opposition des citoyens.

Le Patrimoine, c'est Notre Histoire !

www.notrehistoire.be

Lien pétition : <https://www.change.org/ProjetVillaDewinForestVorst3xNON3xNEE>

NotreHistoire est une campagne de mobilisation citoyenne lancée par le Comité du Quartier Meunier Asbl en soutien à la proposition de la CRMS de classer une Villa art déco de Jean-Baptiste Dewin et l'entièreté de son jardin, située rue Meyerbeer 29-33 à Forest. En juillet 2016, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a classé la Villa Dewin pour totalité et une partie seulement du jardin le 7 juillet 2016. Depuis lors, un promoteur immobilier a reparcellisé le terrain pour bâtir des immeubles dans la partie du jardin non classé. Le Comité continue à se mobiliser pour la préservation de cet ensemble. Après deux refus de la Commission de concertation en 2016 et 2019, le promoteur a déposé des plans modifiés. L'enquête publique s'est déroulée du 9 février au 10 mars 2021. La Commission de concertation a eu lieu le 30 mars 2021.

Jean-Baptiste DEWIN (1873-1948) est un architecte bruxellois, auteur notamment de la Maison Communale de Forest, de bâtiments hospitaliers tels que l'hôpital Saint-Pierre ou l'Institut chirurgical Berkendael (devenu l'ancien complexe de la Croix-Rouge) à la place Brugmann et de nombreuses maisons particulières dans les communes d'Anderlecht, Bruxelles, Forest, Ixelles et Molenbeek.

Comité du Quartier Meunier asbl - Forest

Contact : quartiermeunier@gmail.com - <http://www.notrehistoire.be>

Facebook : Constantin Meunier - Groupe Facebook : Forest – Quartier Meunier – Notre Histoire

Twitter : ClassementOui - Instagram : quartier.meunier